

de Compiègne lors des différents sièges que la ville eut à subir dans le premier tiers du xv^e siècle, et sa glorification doit être réservée pour le moment où, soit par un ensemble de peintures murales, soit par une suite d'inscriptions, les actes mémorables de l'histoire de Compiègne seront rappelés sur les murs d'une des salles de l'Hôtel de Ville, comme il en a déjà été question.

2° Plaque à la mémoire d'Hersan.

Il appartient en effet à la Société de rappeler, par une inscription murale, le souvenir de l'éminent professeur qui fut le fondateur de l'école des garçons de la paroisse Saint-Antoine, et cette plaque doit être placée sur la maison où est né Hersan, et qui est affectée à cette école. Mais comme il est question de la reconstruction de l'école Hersan, le Bureau croit qu'il y a lieu d'ajourner jusqu'à ce moment cette manifestation et, avant tout, d'examiner si cette plaque destinée à être lue par tous, doit être placée à l'entrée de l'école sur la rue de Paris, ou sur le mur de la rue Pasteur, endroit peu fréquenté, mais près duquel fut enterré Hersan.

Le Bureau est d'avis que la Société prenne à sa charge l'érection de cette plaque.

3° Plaque à la mémoire du major Otenin, sur la maison où il est mort en 1814.

En présence du projet formé actuellement d'ériger à Otenin une statue, le Bureau croit qu'il n'y a pas lieu, quant à présent, de faire des démarches pour faire mettre cette plaque.

4° Attribution du nom de Jean Loutrel, donateur de deux maisons ayant servi d'Hôtel-de-Ville du XIV^e à la fin du XV^e siècle, à une des rues qui avoisinent l'Hôtel-de-Ville.

Le bureau adopte la proposition et offre de faire une démarche auprès de l'administration municipale, afin que le nom de Jean Loutrel soit donné à une des rues qui touchent aux bâtiments actuels de l'Hôtel-de-Ville.

5° Plaque en l'honneur du Grand Ferré sur le mur extérieur de l'église de Rivecourt, dont le